inspection académique Pyrénées-Atlantiques
Éducation nationale

inspection académique Landes
académie Bordeaux

La précocité intellectuelle, ça existe !

c'est aussi un défi pour l'école !

Si vous rencontrez un élève :

- rêveur, perturbateur ;
- capable, dans ses résultats scolaires, du meilleur comme du pire ;
- paraissant absent, semblant s'évader, faisant totalement autre chose et, tout à coup, témoignant d'une réflexion juste et étonnante ;
- s'exprimant brillamment ;
- usant d'un langage très évolué pour son âge ;
- manifestant une grande vivacité d'esprit, une maturité intellectuelle éclatante ;
- mais aussi bien maladroit à l'écrit ;
- voire en refus ;

ou encore :

- toujours le dernier à sortir son matériel scolaire ;
- s'avérant fragile affectivement ;
- et ayant très peur de l'échec.

En somme,

- un enfant surprenant à bien des égards ;
- et qui vous déroute ...

Vous êtes peut-être face à un élève intellectuellement précoce

Etre un enfant intellectuellement précoce :

pas si facile !

Il y aurait :

« Le surdoué »

« Le rêveur »

« L'apathique »

« L'anxieux »

« Le perturbateur »

Et même :

« celui sur qui tout glisse » ...

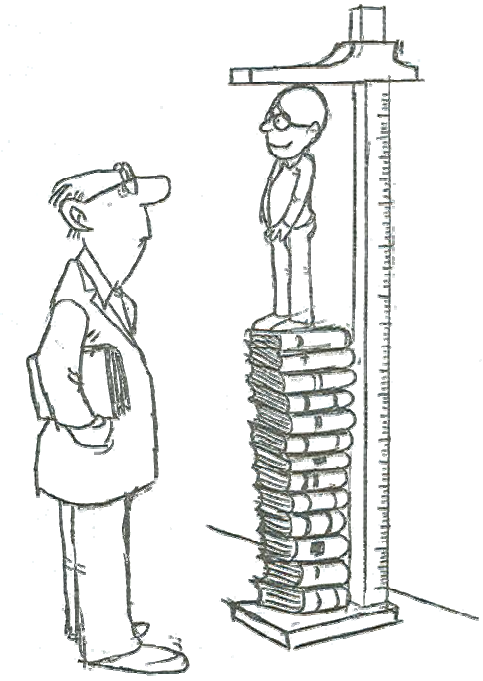

Il a assurément :

- Une grande sensibilité
- Un sens aigu de la justice
- Le sens de l'humour.

Il vit une grande effervescence intellectuelle
mais également une dyssynchronie
(décalage entre les développements psychoaffectif, intellectuel et moteur).

Tout cela peut le fragiliser et le rendre socialement vulnérable.

Enseigner à un enfant intellectuellement précoce :

pas si facile !

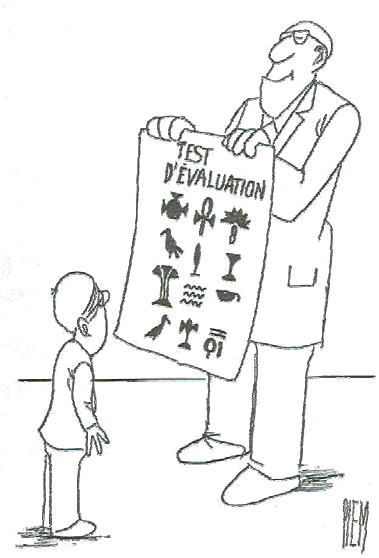

« Il argumente et polémique sans arrêt »
« Il croit tout savoir » …
« Il est encore absent »
« Il conteste mes méthodes et mon autorité »
« Il n'écoute pas, il est ailleurs »…

Tout d'abord, abandonnons nos clichés :

- « C'est un enfant sur stimulé, il est poussé par ses parents »
- « S 'il est précoce qu'il le prouve »
- « Précoce = famille aisée »
- « Ça m'étonnerait qu'il soit précoce, on est en ZEP ici »
- « Il est très intelligent, il s'en sortira »

En somme, précocité intellectuelle et réussite scolaire ne vont pas forcément de pair.

Tous les enfants intellectuellement précoces ne sont pas pour autant en difficulté !

Etre parents d'un enfant intellectuellement précoce : pas si facile !

« Il est malheureux à l'école, il s'y ennuie. Il ne veut plus y aller »

« Au collège, ça ne va plus du tout »

« Il veut toujours en savoir plus »

« Il n'a pas d'amis »

« Il est mal dans sa peau, il est déprimé »

« Comment répondre à toutes ses questions ? »

« Il me déstabilise »

« Il somatise »

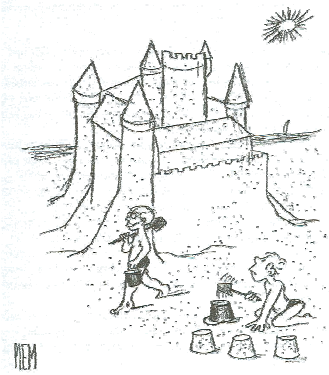

Mon enfant me dit :

- « Je n'ai pas de copains »
- « On m'appelle l'Intello »
- « Je n'y arriverai pas, je suis nul »
- « Je me sens en décalage »
- « C'est nul la vie ! »

Pour mieux comprendre, faisons réaliser à un bilan psychologique (psychométrique et projectif).

Quelles aides peuvent être apportées ?

Pas si facile … alors que faire ?

Avec la famille

Dans le doute, diriger rapidement la famille vers :

- ⇨ les psychologues (publics ou privés), les conseillers d'orientation psychologues (C.I.O) ;
- ⇨ les associations de parents d'enfants intellectuellement précoces.

Respectons le bilan établi par les professionnels ; un enfant reconnu comme intellectuellement précoce se sent rassuré.

Avec l'élève

- ⇨ agir différemment en comprenant et en acceptant ses différences ;
- ⇨ penser qu'une attitude « a scolaire » peut être le signe d'un mal être profond ;
- ⇨ prendre du recul et éviter de réagir « à chaud » pour établir les conditions du dialogue ;
- ⇨ consulter des personnes informées sur le sujet et se faire aider.

Avec l'école

- ⇨ demander la réunion de l'équipe éducative ;
- ⇨ élaborer des réponses pédagogiques (parcours différencié ou personnalisé) ;
- ⇨ proposer un soutien psychosocial ;

A l'école primaire (maternelle ou élémentaire) :

- ⇨ privilégier des classes multi niveaux ;
- ⇨ utiliser la possibilité de raccourcir un cycle.

Au collège ou au lycée :

- ⇨ envisager un saut de classe ;
- ⇨ assouplir l'organisation des enseignements.

A qui s'adresser pour un premier entretien ?

Dans l'établissement

- **Au psychologue scolaire du RASED** (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficultés)
- **Au conseiller d'orientation - psychologue**
- **Au psychologue** de l'enseignement privé

En dehors de l'établissement

- **Au CMP** (Centre Médico Psychologique)
- **Au CMPP** (Centre Médico PsychoPédagogique)
- **Au CMPEA** (Consultation Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents)
- **Au CIO** (Centre d'Information et d'Orientation)
- **Auprès d'un psychologue** du secteur libéral.

Auprès des associations de parents

AFEP – Sud Aquitaine
(Association Française pour les Enfants Précoces)
30 Clos Henri IV, rue Vincent Auriol – 64000 PAU
afep@afep.asso.fr
05 59 14 92 26

ANPEIP - Pays de l'Adour
(Association Nationale pour les Enfants Intellectuellement Précoces)
12 rue André Dubois – 64340 BOUCAU
paysdeladour@anpeip.org